

## Séance du 26 Novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune sous la présidence de Monsieur DODELIN François, Maire.

Etaient présents : Mrs FORSCHLÉ Jean-Pierre, DELAFOSSE René, GUILBERT Alain, FOSSÉ Michel, DAVID Michel, BÉNARD Éric, LETTELIER Gérard, DODELIN François

et Mme SANSON Sophia.

Absents excusés : Mr AUDIGER Serge et Mr LECLERC-VILLAIN Guillaume.

Secrétaire de Séance : Mr Alain GUILBERT.

### **APPROBATION du compte rendu du 29 Octobre 2019.**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu à l'unanimité des voix.

### **DÉLIBÉRATION pour rembourser Madame HAVÉ Ludivine de l'achat des meubles pour l'école :**

Madame la directrice de l'école a commandé des meubles pour l'école. Ne pouvant les régler par mandat, le paiement a été effectué par Madame Ludivine HAVÉ.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer afin de pouvoir la rembourser. La facture s'élève à 280 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte.

### **DÉLIBÉRATION concernant l'Effacement de réseaux + Éclairage Public Chemin du Calvaire par le SDE76**

Monsieur le maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire **Eff+EP-2019-0-76311+M2811** et désigné « chemin du calvaire » dont le montant prévisionnel s'élève à 97 931,47 € T.T.C et pour lequel la commune participera à hauteur de 28 378,30 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'adopter** le projet ci-dessus ;
- **d'inscrire** la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2019 pour un montant de 28 378,30 € T.T.C
- **de demander** au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- **d'autoriser** Monsieur le maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

**DÉLIBÉRATION pour une demande de subvention de « VIE et ESPOIR » :**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de « Vie et Espoir » (pas existante en 2019). « VIE ET ESPOIR » soutient les enfants atteints de leucémie ou tumeur cancéreuses, soignées dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, et vient en aide à leurs familles.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte de verser 80 € à l'association « Vie et Espoir ».

**Équipement vidéoprojecteur numérique pour l'école :**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet classe numérique demandé par Madame la directrice de l'école.

Le projet s'élève à environ 3 000 €. Des devis vont être demandés auprès d'autres prestataires.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur René DELAFOSSE présente aux membres du conseil municipal les chemins de randonnées en préparation avec la communauté de commune.

La séance est levée à 19h10.